

FÉVRIER 2018



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

Télécopie : 03.22.43.51.55

www.ville-poulainville.fr

Messageries :

m.caridroit@amiens-metropole.com

blandurel@ville-poulainville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

-Lundi au vendredi de 11 h à 15h

-Samedi de 10h30 à 12h

Téléphone : 03.22.43.46.19

Information.	1
Réunion de conseil municipal du 26 janvier 2018.	2-
La vie municipale. Infos diverses	3-4

RAMASSAGE

DES ORDURES MÉNAGÈRES : MODIFICATIONS IMPORTANTES

Suite à l'extension du périmètre d'Amiens-Métropole, la collecte des ordures ménagères est modifiée.

A partir du 19 février 2018, elle est organisée de la façon suivante :

- Les ordures ménagères : chaque vendredi
- Les emballages (bacs jaunes) : le mercredi des semaines impaires.

Un courrier d'information vous parviendra prochainement.

Des "accroche-poignet" fixés sur les différents bacs, permettront de vous rappeler ces nouvelles dates.

Merci de votre compréhension.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JANVIER 2018**Modification simplifiée du PLU**

Lors de l'audience du 19 septembre 2017, le Tribunal Administratif d'Amiens a annulé la délibération du 09 février 2015 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune, uniquement ce qui concerne la zone agricole de parcelles ZR 107-ZR 27 et ZR 106 et 108. Il convient donc de procéder à une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Le cabinet d'urbanistes CITTANOVA, qui a réalisé le document d'urbanisme du PLU, assurera cette mission. Voté à l'unanimité

Dégâts sur parcelle de colza

Monsieur Vincent Dollé a présenté une réclamation en vue d'une indemnisation des dégâts de gibiers occasionnés dans sa parcelle de colza. Vu le rapport d'expertise, il apparaît que le montant de l'indemnisation demandée correspond aux dommages subis. Il est donc proposé que la commune prenne en charge la quote-part de l'indemnisation établie par les experts : 270€ HT soit 324€ TTC. Pour : 7 Contre : 3

Autorisation de demande de subvention pour l'extension du groupe scolaire.

Le conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour déposer tout dossier de demande de subvention, pour effectuer les démarches nécessaires et pour signer toutes les pièces administratives. Voté à l'unanimité

Embellissement du poste de transformation

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la commune de Poulainville s'intéresse à l'esthétique des postes de transformation situés sur son territoire. Il est donc proposé au Conseil Municipal l'embellissement du poste de transformation à l'entrée du village sur la VC n°315 de Poulainville à Allonville et d'autoriser le Maire à présenter un dossier à la FDE et ENEDIS en vue d'obtenir une participation financière. Voté à l'unanimité.

Restes à réaliser

Il est rappelé que, préalablement au vote du Budget Primitif 2018, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2017. Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées, non mandatées au 31 décembre 2017. Ainsi, il convient pour assurer les dépenses, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement représentant un montant de 654 406.78 €. Voté à l'unanimité.

Subvention course cycliste du 20 mai 2018

Le Prix de Poulainville aura lieu sur la commune le 20 mai prochain. Il conviendrait, comme l'année précédente, d'attribuer à l'association AMIENS-SPORT CYCLISTE une subvention de 350€ pour l'organisation de cette course. Voté à l'unanimité.

Vente du terrain

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des administrés souhaitent acheter +-20.18m² de terrain, partie de la parcelle ZE 90, dans le but d'obtenir un alignement de leur limite de propriété, et ainsi de préserver le maximum d'ensoleillement de leur habitation. Il propose aux membres du conseil municipal de le céder au prix d'achat. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des preneurs. Voté à l'unanimité.

INFOS BIBLIOTHÈQUE ET LECTURES PARTAGÉES

✓ BIBLIOTHÈQUE : Rappel

La bibliothèque est accessible 3 fois par semaine en période scolaire :

- Le lundi de 15 h à 18 h 30
- Le mercredi de 15 h 30 à 18 h 30
- Le vendredi de 15 h à 17 h

Si cela peut rendre service, nous envisageons d'ouvrir le samedi matin. Les personnes intéressées par ce créneau, sont invitées à se manifester en mairie.

Nouveau !

Le mercredi, de 15 h 45 à 16 h 30, une lecture de contes est proposée aux enfants. Des enfants du centre de loisirs y participent mais tout enfant (accompagné) est le bienvenu.

✓ LECTURES PARTAGÉES

Les prochaines rencontres pour cette activité se feront le mardi à partir de 19 h :

- Mardi 20 février
- Mardi 20 mars
- Mardi 17 avril



✓ A TITRE D'INFORMATION

A l'initiative de la bibliothèque Louis Aragon d'Amiens, une première rencontre de responsables de la bibliothèque d'Amiens-Métropole a eu lieu à la bibliothèque "Ulysse" de Poulainville, ce mercredi 24 janvier. Ce fut l'occasion pour les bénévoles de faire connaissance, d'échanger des informations et des idées. Notre bibliothèque a fait des envieux : les locaux et la décoration ont été particulièrement admirés.

L'INSEE INFORME : Enquête sur le cadre de vie et la sécurité.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, en partenariat avec l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales, réalise du 1er février au 30 avril 2018, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement, de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Quelques ménages de Poulainville seront sollicités. Mme GRIFFOIN Claudette, enquêtrice de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre eux. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Ne jetez plus vos bouchons

L'Association R.G.A "un Réflexe un Geste une Aide" les récupère : Plastique et liège séparés, boissons, produits d'entretien, lessive. Mais aussi en métal : capsules de canette, ou boîtes écrasées de coca cola, soda ou bière

L'association R.G.A les collecte depuis 2001, afin de venir en aide financièrement sous forme de dons, aux personnes handicapées.

Depuis 16 ans l'association, dont le président est Monsieur Luigi Villiet (papy d'un jeune garçon handicapé), a collecté 867 tonnes de bouchons en plastique et 12 tonnes de bouchons en liège. Le montant total des dons remis aux personnes handicapées et aux associations du département et départements voisins est de 90 475€. Si vous souhaitez participer à cette collecte, vous pouvez les apporter chez :

Mr et Mme Dingreville Serge et Nicole-15 Chemin de la Carrière-80260 Poulainville

Coordonnées de l'association R.G.A : Mr Luigi Villiet président, 24 rue de Cornehotte 80570 Dargnies. D'avance merci.

INFORMATIONS DIVERSES**TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES SUR LA COMMUNE : INFORMATIONS**

Dans le cadre de l'application de la réglementation sur la précision du positionnement des réseaux enterrés, GRTgaz lance une démarche pour qualifier le positionnement de ses ouvrages à partir d'une détection électromagnétique et d'un géo-référencement des installations. Le bureau d'étude TOPOD'OC a été mandaté pour réaliser cette mission.

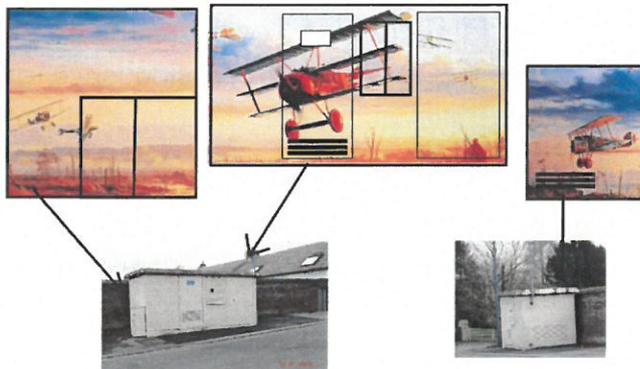
Une équipe de topographes sera amenée à travailler sur la commune de Poulainville de fin janvier au 16 mars 2018. Pour de plus amples renseignements, nous vous remercions de contacter Monsieur José TRISTAN au 05.62.65.67.65

FRESQUE SUR LE TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE DE LA ROUTE D'ALLONVILLE

Cette fresque représentera l'épisode du baron rouge, aviateur allemand qui a été abattu et dont la dépouille a été autopsiée à l'aérodrome de Poulainville-Bertangles.

MAQUETTE TRANSFORMATEUR
POULAINVILLE.
GAUTHIER PIERARD 2018

Centenaire
Combat aérien entre l'escadrille allemande commandée par le Baron rouge et l'aviation anglaise, le 21 avril 1918 au dessus de Vaux sur Somme. Le Baron rouge a été abattu. Sa dépouille fut autopsiée à l'aérodrome de Poulainville-Bertangles. Le corps sera inhumé au cimetière de Bertangles.



ipns